

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 2070

92 - Hauts-de-Seine

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture des Hauts-de-Seine

COLLECTIF DES AUTOCARISTES INDEPENDANTS.

Objet : représenter et défendre par tous les moyens appropriés, et notamment par toutes les opérations de lobbying auprès de tout organisme public ou privé, les intérêts moraux et professionnels des membres qui la composent ; D'entreprendre et de réaliser toute action destinée à promouvoir le transport routier de voyageurs dans tous les domaines ; D'étudier et d'émettre toute suggestion de caractère professionnel en rapport avec l'activité de ses membres ou de leurs adhérents ; La possibilité de créer ou de participer à toute entité susceptible de diffuser les informations, de réaliser des études, de délivrer des conseils, de proposer des produits ; D'organiser des colloques ou autres manifestations en relation avec l'activité professionnelle des membres du CAI et de leurs adhérents ; De promouvoir toute institution de défense des intérêts collectifs professionnels, conjointement avec d'autres organisations du transport de voyageurs ;

Siège social : 9, route Principale du Port, 92230 Gennevilliers.

Date de la déclaration : 26 mars 2021.